

**MASTER**

MENTION

Droit privé

PARCOURS-TYPE

Droit privé fondamental

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Mention et Parcours-type :**Jérôme JULIEN,**
Professeur des universités

Code RNCP : 38206

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Les **semestres 1 et 2** offrent une formation complète dans le domaine du droit privé tout en proposant un haut niveau d'exigence scientifique.

Les enseignements sont organisés autour de matières obligatoires de droit civil, droit pénal, procédures, droit international privé, et de matières optionnelles (techniques ou destinées à renforcer la culture juridique générale de l'étudiant).

Les **semestres 3 et 4** dispensent une formation à la fois généraliste et approfondie dans les principales branches du droit privé, au moyen d'une approche théorique et pratique. Ils permettent d'acquérir une polyvalence en droit privé, par l'étude des problèmes fondamentaux, notamment au travers des grandes réformes récentes. Ils permettent ainsi à l'étudiant d'acquérir un certain nombre de compétences : culture juridique générale en droit privé, vision transversale et technique des matières du droit privé, approfondissement et actualisation des connaissances, réflexion et recul sur la matière, perfectionnement des techniques juridiques essentielles et initiation à la recherche juridique.

Le Master comprenant un parcours professionnel et un parcours recherche, il permet aux étudiants d'intégrer directement la vie professionnelle, ou de poursuivre des études doctorales.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

- Repérer dans un texte les concepts fondamentaux du droit, les analyser et les mettre en perspective (nationale, supranationale, historique)
- Opérer une correcte qualification juridique et déterminer ses implications
- Acquérir et approfondir des compétences précises dans les grandes disciplines du droit privé, notamment par l'analyse des réformes récentes.
- Acquérir une solide culture juridique générale, au travers de matières techniques, mais aussi générales
- Identifier les modes de résolution des conflits
- Atteindre, par la diversité des droits étudiés, une vision complète et transversale des évolutions du droit privé, tout en faisant des ponts entre les disciplines.
- Développer le sens de l'analyse et le recul sur le droit, afin de former des esprits polyvalents, capables d'étudier et de mettre en perspective les notions juridiques.

Pour plus d'informations, consultez la **fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention Droit privé sur le site France Compétences** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38206/>

MÉTIERS VISÉS : La mention Droit Privé offre des perspectives importantes et diversifiées. La plupart des matières des concours et examens des métiers du droit sont étudiées permettant aux étudiants de s'orienter vers ces métiers : **barreau, magistrature, greffe, commissaire de justice...** Cette mention débouche également sur toutes les activités professionnelles incluant une dimension juridique (**juriste en entreprise, activité de conseil, cadre en banque et assurance...**). Enfin, elle permet la continuité des études après le master en conduisant à la **recherche doctorale et aux métiers de l'enseignement supérieur**.

ADMISSION – CANDIDATURE

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/> Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesadmission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part,

des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 471h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 195h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 195h CM + 40h30 TD
<p>UE Matières obligatoires (4 matières) – 132h CM + 27h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>1 matière renforcée au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit processuel – 33h CM + 13h30 TD - Droit international privé 1 – 33h CM + 13h30 TD - Droit pénal spécial 1 – 33h CM + 13h30 TD <p>2 matières <u>non</u> renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit processuel – 33h CM - Droit international privé 1 – 33h CM - Droit pénal spécial 1 – 33h CM <p>UE Matières optionnelles (2 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit des assurances – 30h CM - Philosophie du droit – 30h CM - Histoire de la justice – 33h CM - Droit du financement des entreprises – 33h CM - Droit privé comparé – 30h CM - Droits des sûretés – 30h CM - Modes alternatifs de règlement des différends * – 18h CM + 3h TD <p>UE Langue vivante (1 choix valable pour les 2 semestres) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD 	<p>UE Matières obligatoires (4 matières) – 132h CM + 27h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats civils et commerciaux 2 – 33h CM + 13h30 TD <p>1 matière renforcée au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit patrimonial de la famille – 33h CM + 13h30 TD - Procédure civile approfondie – 33h CM + 13h30 TD - Procédure pénale approfondie – 33h CM + 13h30 TD <p>2 matières <u>non</u> renforcées (différentes de la matière renforcée déjà choisie) au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit patrimonial de la famille – 33h CM - Procédure civile approfondie – 33h CM - Procédure pénale approfondie – 33h CM <p>UE Matières optionnelles (2 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit international privé 2 – 30h CM - Droit des entreprises en difficulté – 33h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Droit pénal spécial 2 – 33h CM <p>UE Langue vivante (même langue que celle choisie au S1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

* Matière en innovation pédagogique

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 236h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 227h CM	SEMESTRE 4 – 9h TD
<p>UE Enseignements fondamentaux – 80h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit des obligations – 20h - Droit des biens – 20h - Droit des personnes et de la famille – 20h - Droit patrimonial de la famille – 20h <p>UE Enseignements complémentaires – 147h</p> <ul style="list-style-type: none"> - Philosophie du droit – 15h - Problèmes fondamentaux du droit processuel – 15h - Problèmes fondamentaux du droit des affaires – 15h - Droit anglo-saxon – 15h - Histoire du droit privé – 15h - Droit pénal général – 15h - Droit du travail – 15h - Principes généraux du droit international privé – 15h - Séminaires académiques – 15h - Séminaires professionnels – 12h 	<p>UE Orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation à la méthodologie de la recherche – 9h TD - 1 voie au choix : ▪ Voie professionnelle : stage de 2 mois minimum, rédaction d'un rapport de stage et soutenance. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie recherche : Mémoire et soutenance. Le succès à l'examen permet de s'inscrire en Doctorat après acceptation du sujet par le directeur de thèse, avis favorable du directeur de l'équipe d'accueil, du directeur de l'Ecole doctorale et sur autorisation du président de l'université.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9 - Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 99

Seconde année de master :
Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd07@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 75

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35